FORMATION

"Atelier sophrologie: Préparation mentale des gymnastes"

Dimanche 19 octobre 2025 à La Tour du Pin (38)

Dossier à renvoyer accompagné du règlement avant le : 28/09/2025

Renseignements

Identité :

Nom d'usage: …….. **Prénom :** ……

Nom de naissance :…… **Sexe :** ☐ **Féminin** ☐ **Masculin**

Date de naissance : …….. **Lieu de naissance :** ……

Tél : …… **E-mail :** ……..

Votre statut d'animateur :

☐ Bénévole ☐ Stagiaire de la formation professionnelle (BPJEPS ; CQP ;…)

☐ Salarié(e) / Travailleur indépendant ☐ Autre :……

Vos formations/Qualifications dans les activités physiques:

☐ AF1 (activité)…… ☐ AF2 (activité)…… ☐ **BAF** (activité)……

☐ BPJEPS (spécialité)…… ☐ Autre :……

Votre Association :

Nom association : ……

N° licence : ……

Activités et Publics encadrés ou Activité pratiquée:

Quelles sont vos attentes lors de cette formation ?

Programme de formation

Formation à destination des entraineurs et pratiquants (15 ans min.) d'activités gymniques (GR, GF, GM, Twirling)

09h00 : Accueil

09h30-12h30 : Séance de visualisation positive / La sophrologie: définition et utilisation

13h30-16h00 : Mises en situation par groupe

16h30-17h00 : Questions/réponses et bilan

Conditions d'inscription

Retour du dossier soit :	
Par courrier	CR FSCF AURA – Service Formation 20 Rue de l'Etissey – 38300 Bourgoin-Jallieu
Par mail	fscf.auvergnerhonealpes.formation@orange.fr
Règlement soit :	
Par chèque	à l'ordre de CR AURA FSCF
Par virement	IBAN FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286 (Pensez à indiquer Nom stagiaire+ Intitulé formation)
Tarif :	
Tarif licencié : **Tarif non licencié :**	35 € 50 €

- Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes.
- Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est complète :
  - ✓ Fiche de renseignements complétée
  - ✓ Règlement du montant de la formation
- Aucune réservation ou inscription ne sera effectuée par téléphone

Conditions financières :

- Formation en externat (tarif hors frais de déplacement et de restauration)
- Formation non éligible aux dispositifs de financement (OPCO ; CPF ; Pôle Emploi, …)